



Dossier transmis a un huissier

Par **christ**, le **15/10/2012** à **22:41**

Bonjour,rnj'ai lancé une procédure en justice avec l'aide d'un avocat pour récupérer l'argent que j'avais prêté à un collègue.Le jugement a été rendu en ma faveur ,j'ai eu 2 versements de la Carpa en 6 mois d'intervalle,puis plus rien.Cette affaire traine depuis plusieurs années.Maintenant mon dossier a été transmis à un huissier que je dois également payé.j'aimerais récupérer cette somme au plus vite,comment procéder?

Par **herve38940**, le **18/11/2012** à **18:31**

Bonjour , vous avez un titre exécutoire , reconnaissance la dette de votre débiteur ??? rnrnSi oui , retournez voir votre huissier pour qu'il fasse le nécessaire , pour executer la décision de justice , qui est son rôle .rnrnCordialement